



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 6 avril 2021 à 20h00, par vidéoconférence.

Sont présents en en vidéoconférence les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Lise Larochelle et Josiane Perron.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Absences : aucune absence

Est également présente en vidéoconférence Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

2021-04-670

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – SÉANCE À HUIS-CLOS EN VERTU DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL 2020-029 DU 26 AVRIL 2020

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 9 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 200-029 daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

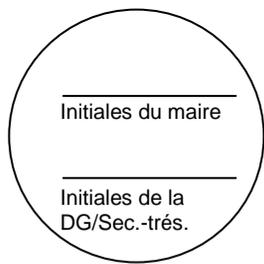
CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéo et par téléphone;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil s'est identifié à voix haute pour confirmer sa présence;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
appuyé par le conseiller Sylvain Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéo et par téléphone.

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

2021-04-671

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
appuyé par le conseiller Sylvain Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapports des différents comités
 - a. Mairie
 - b. Régie incendie
 - c. Loisirs
 - d. Environnement
 - e. Trans-Appel
 - f. Urbanisme
 7. Démission de l'adjointe
8. Résolution autorisant l'inscription à la formation Préparation et rédaction de documents municipaux, du procès-verbal à l'écriture de règlements et politique
9. Embauche de l'employé étudiant
10. Avis de motion et dépôt d'un règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux

SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. Demande d'accès au système d'alertes municipales par Domtar

TRANSPORT

12. Résolution pour mandat pour la réalisation de plans et devis et surveillance de chantier pour les travaux de pavage des rues Bourassa, Du Rocher, De la Falaise, Des Fossés, St-Antoine et Thomas O'Donnell
13. Résolution pour déposer une demande de subvention AIRL pour des travaux de réfection et pavage sur une partie du rang 9 et du chemin de la Grande Ligne
14. Adoption du règlement 2021-04 décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de pavage sur les rues Bourassa, Du Rocher, De la Falaise, Des Fossés, St-Antoine et Thomas O'Donnell
15. Résolution pour la signature d'une entente intermunicipale avec la ville de Windsor pour des travaux conjoint de réfection du rang 11
16. Résolution pour autoriser les travaux et l'émission d'un permis pour des travaux de prolongement du réseau d'Énergir sur le chemin de la Grande Ligne et le rang 9
17. Résolution pour contrat de scellement de fissure
18. Résolution pour octroi contrat de fauchage
19. Résolution pour octroi de contrat de débroussaillage
20. Résolution pour fourniture de matériaux granulaires
21. Résolution pour octroi de contrat de niveleuse
22. Résolution pour achat d'une perceuse à colonne
23. Résolution pour le remplacement de la benne du camion Inter
24. Résolution pour demande d'ajout d'arrêt à Trans Appel dans le rang 9

HYGIÈNE DU MILIEU

25. Résolution octroyant le mandat pour la réalisation du plan d'élimination des raccordements inversés
26. Résolution pour le grossissement de la conduite d'aqueduc et la réalisation d'entrées de service pour les travaux de Domtar sur la rue St-Antoine
27. Résolution concernant une demande de citoyens pour construction d'un réseau d'égout sur la rue St-Antoine



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

28. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – janvier à mars 2021

29. Inscription de Frédérick Bernier au congrès virtuel de la COMBEQ

LOISIRS ET CULTURE

30. Entente intermunicipale loisirs et culture avec Windsor

31. Adhésion 2021 à Conseil Sport Loisirs de l'Estrie et nomination des délégués

AUTRES

32. Affaires nouvelles et suivi

a) Travaux d'arpentage sur une partie du chemin Kendall

b) Adhésion à la Chambre de commerce régionale de Windsor

33. Deuxième période de questions

34. Correspondance

a) Sécurité publique, report du paiement pour le service de la SQ

b) MMQ-ristourne

35. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2021-04-672

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} MARS 2021

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
appuyé par le conseiller Philippe Verly
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance étant à huis clos, aucun citoyen n'est présent.

Aucune question écrite n'a été acheminée à la municipalité.

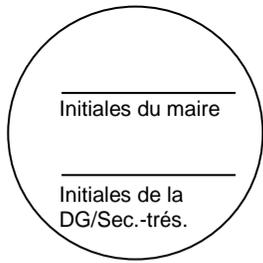
2021-04-673

5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
appuyé par la conseillère Lise Larochelle
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 6 avril 2021

SALAIRES

Les chèques de salaires nets pour la période du 2 mars 2021 au 6 avril 2021 représentent un total net de 18 460,52

COMPTES À PAYER EN DATE DU 6 AVRIL 2021

Liste des paiements (du 2021-03-02 au 2021-04-06)

Détaillée par Date

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202100158 (A)			2021-04-07	14	VIVACO groupe coopératif	538,30 \$
202100159 (A)			2021-04-07	15	ADMQ	228,80 \$
202100160 (A)			2021-04-07	30	MARTINEAU COMMUNICATION ET IMPRESSION	179,36 \$
202100161 (A)			2021-04-07	34	JOURNAL ACTUALITÉS - L'ÉTINCELLE	357,62 \$
202100162 (A)			2021-04-07	35	LOCATION WINDSOR INC.	921,10 \$
202100163 (A)			2021-04-07	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	165,61 \$
202100164 (A)			2021-04-07	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB. MUNICIPALITÉS	3 033,46 \$
202100165 (A)			2021-04-07	89	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	7 789,55 \$
202100166 (A)			2021-04-07	152	SEL WARWICK INC.	3 698,12 \$
202100167 (A)			2021-04-07	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	170,34 \$
202100168 (A)			2021-04-07	313	CHAMBRE DE COMMERCE	200,00 \$
202100169 (A)			2021-04-07	449	GROUPE HBG INC.	551,88 \$
202100170 (A)			2021-04-07	541	COMBEQ	229,95 \$
202100171 (I)	7928		2021-04-07	638	Fonds d'information sur le territoire	25,00 \$
202100172 (A)			2021-04-07	678	SANI ESTRIE INC	5 960,92 \$
202100173 (A)			2021-04-07	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	1 399,25 \$
202100174 (A)			2021-04-07	743	LACASSE PIER	151,44 \$
202100175 (A)			2021-04-07	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	315,02 \$
202100176 (A)			2021-04-07	885	PITNEY WORKS	397,94 \$
202100177 (A)			2021-04-07	977	IN-FO.CA	221,31 \$
202100178 (A)			2021-04-07	1084	WSP CANADA INC.	1 839,60 \$
202100179 (A)			2021-04-07	1346	RÉAL HUOT INC.	440,72 \$
202100180 (I)	7929		2021-04-07	1350	PLOMBERIE C. AUGER	200,05 \$
202100181 (A)			2021-04-07	1355	EUROFINS ENVIRONEX	492,10 \$
202100182 (A)			2021-04-07	1360	ADN COMMUNICATION	48,18 \$
202100183 (A)			2021-04-07	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202100184 (A)			2021-04-07	1379	Energère inc.	1 146,78 \$
202100185 (I)	7930		2021-04-07	1393	HUGUES LAFOND	120,72 \$
202100186 (A)			2021-04-07	1394	DRUMCO ÉNERGIE	689,85 \$
Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000						31 650,71 \$
Total des paiements						31 650,71 \$
Total des paiements émis par type de paiement :						
Total des chèques						345,77 \$
Total des dépôts direct						31 304,94 \$
						31 650,71 \$



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

INCOMPRESSIBLES DU MOIS ET FACTURES AUTORISÉES D'AVANCE

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Montant
202100130 (C)	7921		2021-03-04	638	Fonds d'information sur le territoire	15,00 \$
202100131 (C)	7922		2021-03-04	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	96,16 \$
202100132 (C)			2021-03-10	1392	CONSTRUCTION BENOIT COUTU	172,46 \$
202100133 (C)			2021-03-10	1390	CARON ET GUAY	562,48 \$
202100134 (C)			2021-03-10	885	PITNEY WORKS	1 116,38 \$
202100135 (C)			2021-03-10	28	HYDRO-QUEBEC	119,98 \$
202100136 (C)			2021-03-11	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202100137 (C)	7923		2021-03-11	1276	MINISTRE DES FINANCES	40 176,00 \$
202100138 (C)			2021-03-17	39	RÉGIE INTERMUN. INCENDIE WINDSOR	97 471,00 \$
202100139 (C)			2021-03-17	789	ÉNERGIE SONIC INC.	3 169,81 \$
202100140 (C)			2021-03-18	723	AXION	167,89 \$
202100141 (I)	7924		2021-03-18	1391	AUTOMATISATION JRT INC.	1 724,63 \$
202100142 (I)	7925		2021-03-18	638	Fonds d'information sur le territoire	20,00 \$
202100143 (I)	7926		2021-03-18	1163	JASMIN CAPLETTE	100,00 \$
202100147 (I)			2021-03-30	1169	CNESST	179,26 \$
202100148 (I)			2021-03-30	28	HYDRO-QUEBEC	1 465,96 \$
202100149 (I)			2021-03-30	28	HYDRO-QUEBEC	1 011,80 \$
202100150 (I)			2021-03-30	28	HYDRO-QUEBEC	105,30 \$
202100151 (I)			2021-03-31	68	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	1 801,46 \$
202100152 (I)			2021-03-31	67	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	5 193,78 \$
202100153 (I)			2021-03-31	745	FIDUCIE DESJARDINS	1 465,76 \$
202100154 (I)			2021-03-31	8	Retraite QUÉBEC	547,10 \$
202100155 (I)			2021-03-31	28	HYDRO-QUEBEC	517,92 \$
202100156 (I)	7927		2021-03-31	781	COOPTEL	5 000,00 \$
202100157 (I)			2021-03-31	28	HYDRO-QUEBEC	28,82 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000 162 366,69 \$

Total des paiements 162 366,69 \$

Total des paiements émis par type de paiement :

Total des chèques 47 131,79 \$

Total des dépôts direct 115 234,90 \$

162 366,69 \$

6. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

La municipalité a tenu une rencontre avec Domtar pour la planification des travaux d'aqueduc que Domtar fera réaliser sur la rue St-Antoine. Les travaux se feront en forage directionnel et non pas en tranchée ouverte. Certains citoyens avaient fait la demande de réaliser un réseau d'égout pour se brancher avec Windsor mais comme ces travaux demanderaient de réaliser les travaux en tranchée ouverte, ce qui n'était pas prévu et que le réseau d'égout doit être situé sous le réseau d'aqueduc, il n'y aura pas de possibilité de passer un réseau d'égout.

La municipalité a également tenu une rencontre avec des représentants de la MRC pour des travaux de remblai sur le chemin Kendall. Il faut déterminer si le chemin existant est au-dessus de la zone inondable. Des relevés d'arpentage seront donc réalisés.

La municipalité rencontrera le MTQ mercredi le 7 avril pour l'acceptation par le MTQ des travaux réalisés pour l'approche de la rue de l'Érablière sur la route 143. C'est la dernière étape avant l'acceptation de la rue par la municipalité.

Domtar a invité la municipalité à une rencontre concernant le dossier du bruit des véhicules lourds dans le rang 12 avec le MTQ.

b) Régie des incendies :

Aucun sujet



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

c) Loisirs :

La conseillère Josiane Perron fait état des prochains événements dans le dossier des loisirs :

La tournée des nouveau-nés a été un succès et fort appréciée des parents.

Le comité loisir va regarder pour soumettre un projet d'ajout de panier de basketball au parc du rang 10 sur la patinoire multi-surface qui pourrait être financé par le Fond région et ruralité.

On va demander aux travaux publics de voir au remplacement des bandes de la patinoire qui sont brisées.

Pour les activités de balle, on doit attendre avant de décider d'ouvrir les inscriptions. Actuellement les mesures liées à la Covid ne permettent pas de tenir des rencontres extérieures à plus de 12 personnes. Par contre, le parc sera accessible pour les gens qui désirent pratiquer une activité en respectant les mesures liées à la Covid

d) environnement :

La conseillère Josiane Perron confirme qu'il y aura une distribution d'arbres et de compost le 22 mai prochain.

Également on annonce l'ouverture de l'Écocentre à compter du 28 avril. On invite toute la population à apporter vos objets et électroniques afin de réduire le tonnage de déchets envoyés à l'enfouissement. Un rappel sera fait dans le bulletin municipal.

e) Trans-Appel :

Le conseiller Gilles Perron mentionne qu'il y a eu une rencontre le 24 mars en visioconférence. Des travaux au niveau du budget pour recevoir des subventions ont été réalisés. Le conseil travaille sur un plan d'optimisation mais les projets ne peuvent être déposés actuellement au gouvernement. On prépare l'AGA 2021 qui aura lieu le 12 mai par visioconférence mais on cherche une façon de pouvoir joindre les usagers membres pour qui cette plateforme peut être difficile d'accès.

f) Urbanisme :

Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontres du CCU.

2021-04-674

7. DÉMISSION DE L'ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE Madame Audrey Ostiguy a remis une lettre annonçant sa démission à compter du 9 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE Madame Ostiguy propose demeurer disponible pour les urgences et une période de transition et transfert de dossiers à la personne qui sera en poste à raison de quelques heures par semaine;

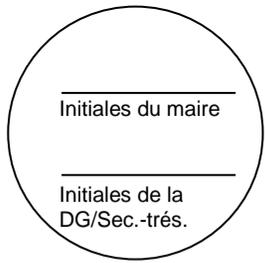
Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'entériner la démission de Madame Audrey Ostiguy et d'accepter la proposition de poursuivre le lien d'emploi pour les heures qu'elle effectuera pour la période de transition.

2021-04-675

8. RÉSOLUTION AUTORISANT L'INSCRIPTION À LA FORMATION « PRÉPARATION ET RÉDACTION DE DOCUMENTS MUNICIPAUX, DU PROCÈS-VERBAL À L'ÉCRITURE DE RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité encourage le perfectionnement des connaissances du personnel municipal;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale souhaite s'inscrire à la formation « Préparation et rédaction de documents municipaux, du procès-verbal à l'écriture de règlements et politiques » offerte par l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QUE la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) offrira un rabais de 200\$ pour l'inscription à cette formation afin d'encourager le perfectionnement des membres de l'ADMQ;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation « Préparation et rédaction de documents municipaux, du procès-verbal à l'écriture de règlements et politiques » offerte par l'ADMQ;

2021-04-676 9. EMBAUCHE DE L'EMPLOYÉ ÉTUDIANT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite embaucher un étudiant pour la saison estivale 2021;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE procéder à l'embauche d'un employé étudiant sur recommandation du comité ressources humaines pour la saison estivale 2021 à raison de 32 heures semaine à un taux de 15\$ de l'heure.

2021-04-677 10. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN RÈGLEMENT PORTANT SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Le conseiller Gilles Perron, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2021-05 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux;
- dépose le projet du règlement numéro 2021-05 intitulé règlement numéro 2021-05 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

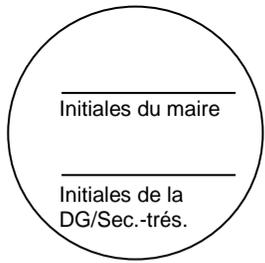
SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-04-678 11. DEMANDE D'ACCÈS AU SYSTÈME D'ALERTE MUNICIPALES PAR DOMTAR

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Règlement sur les urgences environnementales, l'entreprise Domtar doit mettre en place un mécanisme de communication afin de pouvoir alerter les citoyens pouvant potentiellement être touchés par une urgence environnementale provenant de l'usine Domtar de Windsor;

CONSIDÉRANT QU'en situation d'urgence, il est primordial de pouvoir communiquer rapidement avec les citoyens touchés;

CONSIDÉRANT QUE Domtar a présenté une demande officielle à la municipalité et qu'elle s'engage à créer en collaboration avec les membres du comité conjoint de coordination d'intervention d'urgence (CCCIU), dont la municipalité de Val-Joli est membre, un protocole détaillée encadrant l'utilisation du système l'alertes municipales;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D' autoriser l'accès au système d'alerte municipales à l'entreprise Domtar selon le protocole qui sera élaboré par le CCCIU.

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2021-04-679

12. **RÉSOLUTION POUR MANDAT POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DE CHANTIER POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DES RUES BOURASSA, DU ROCHER, DE LA FALAISE, DES FOSSÉS, ST-ANTOINE ET THOMAS O'DONNELL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli veut réaliser des travaux de pavage sur les rues Bourrassa, du Rocher, De la Falaise, Des Fossés, St-Antoine et Thomas O'Donnell, travaux qui seront financés par une taxe de secteur;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de plans et devis est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des offres pour la réalisation de ces travaux

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'octroyer le mandat de réalisation de plans et devis pour les travaux de pavage des rues Bourrassa, du Rocher, De la Falaise, Des Fossés, St-Antoine et Thomas O'Donnell à Services techniques de la FQM et de prévoir un budget de 9300\$ plus taxes pour la réalisation de ces travaux.

D'octroyer le mandat de surveillance de chantier pour ces mêmes travaux conditionnellement à l'acceptation par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation du règlement d'emprunt 2021-04 à Services techniques de la FQM et de prévoir un budget de 5000\$ plus taxes pour la réalisation de ces travaux.

DE demander à ce que le contrôle des matériaux pour ce projet de pavage soit réalisé par une firme de la région.

2021-04-680

13. **RÉSOLUTION POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AIRL POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION PAVAGE SUR UNE PARTIE DU RANG 9 ET DU CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE**

Projet : Réfection d'une partie du rang 9 et du chemin de la Grande Ligne

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière sur :

- Estimation détaillée du coût des travaux;
- Offre de services (de gré à gré);
- Bordereau de soumission de l'entrepreneur

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté

appuyé par le conseiller Philippe Verly

et résolu à l'unanimité des conseillers présents et adopté

QUE le conseil de la Municipalité de Val-Joli autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2021-04-681

14. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-04 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES DE 536 494\$ ET UN EMPRUNT DE 536 494\$ AUX FINS DE FINANCER LE PAVAGE DES RUES BOURASSA, DU ROCHER, DE LA FALAISE, DES FOSSÉS, ST-ANTOINE ET THOMAS O'DONNELL

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le règlement no 2021-04 décrétant des dépenses de 536 494\$ et un emprunt de 536 494\$ aux fins de financer le pavage des rues Bourassa, Du Rocher, De la Falaise, Des Fossés, St-Antoine et Thomas O'Donnell et en fait sien comme ici au long reproduit;

CONSIDÉRANT QU'un projet du présent règlement fut transmis aux membres du conseil de la municipalité de Val-Joli lors de la convocation de la réunion du conseil du 1^{er} mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement fut également déposé et présenté aux membres du conseil lors de ladite session;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière rappelle l'objet du règlement soit d'exécuter des travaux de pavage; emprunter et dépenser une somme de 536 494\$ pour réaliser les travaux.

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron

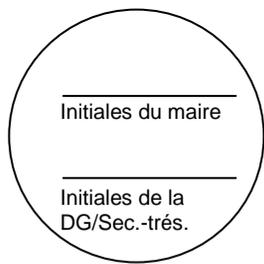
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté

Le vote est demandé par le conseiller no. 3 Gilles Perron

Le conseiller au siège no 1 Sylvain Côté vote pour
Le conseiller au siège no 2 Philippe Verly vote pour
Le conseiller au siège no 3 Gilles Perron vote contre
Le conseiller au siège no 4 Raymond Côté vote pour
La conseillère au siège no 5 Lise Larochelle vote pour
La conseillère au siège no 6 Josiane Perron vote pour
Et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'adopter le règlement numéro 2021-04, intitulé Règlement 2021-04 décrétant des dépenses de 536 494\$ et un emprunt de 536 494\$ aux fins de financer le pavage des rues Bourassa, Du Rocher, De la Falaise, Des Fossés, St-Antoine et Thomas O'Donnell

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le no 2021-04 et en conséquence, signé par le maire et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

2021-04-682 15 **RÉSOLUTION POUR LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE WINDSOR POUR DES TRAVAUX CONJOINTS DE RÉFECTION DU RANG 11**

CONSIDÉRANT QUE le Rang 11 est situé pour partie sur le territoire de la Municipalité de Val-Joli et pour partie sur le territoire de la Ville de Windsor;

CONSIDÉRANT QU'une demande de contribution financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale— volet RIRL a été déposée au ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère opportun de procéder en commun avec la Ville de Windsor aux démarches administratives et législatives devant mener à la réalisation des travaux de réfection du Rang 11;

Il est proposé par, le conseiller Philippe Verly
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER l'entente intermunicipale à intervenir entre la municipalité et la Ville de Windsor, annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Et

D'AUTORISER le maire Rolland Camiré et la directrice générale, secrétaire-trésorière Marie-Céline Corbeil à signer l'entente selon les conditions approuvées par le conseil.

2021-04-683 16 **RÉSOLUTION POUR AUTORISER LES TRAVAUX ET L'ÉMISSION D'UN PERMIS POUR DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉNERGIR SUR LE CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE ET LE RANG 9**

CONSIDÉRANT QU'Énergir a transmis à la Municipalité les plans des travaux ED-20-1194, ED-21-0174, ED-21-0177 à ED-21-182 et ED-21-0242 en date du 26 mars 2021 concernant la construction d'un réseau de distribution de gaz naturel entre Val-Joli et Richmond qui doit être réalisé en 2021;

CONSIDÉRANT QUE Énergir va prolonger son réseau de distribution vers Richmond et que le prolongement touche le chemin de la Grande Ligne et le Rang 9;

CONSIDÉRANT QU'une demande permission de voirie doit être émise;

CONSIDÉRANT QUE Énergir propose de remplacer un ponceau d'une dimension de 900mm sur le rang 9 à l'intersection du chemin de la Grande Ligne;

CONSIDÉRANT QUE le rang 9 est conjoint avec la municipalité de St-Claude;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli et la municipalité de St-Claude souhaitent remplacer le ponceau existant par un ponceau de 1050 mm, selon les recommandations du service technique de la FQM qui a procédé à l'évaluation de ce ponceau;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de prolongement du réseau vont se réaliser en majorité dans l'emprise de la route et en raison des cycles de gel/dégel et de l'érosion possible du matériel granulaire qui sera nouvellement appliqué;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly,
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
E résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

D'AUTORISER l'émission de l'émission de voirie pour la réalisation des travaux à Énergir conditionnellement aux points suivants :

- remplacer le ponceau existant de 900 mm par un ponceau de 1050 mm;
- garantir pour une période de deux ans la remise en état des lieux et la pose du matériel granulaire qui recouvre les conduites.
- Fournir les plans tel que construits (électronique et papier) après l'exécution des travaux.

Et

D'AUTORISER l'officier en bâtiment et environnement Frédéric Bernier à signer la permission de voirie si Énergir consent aux conditions précédemment énumérées.

2021-04-684

17. SCHELLEMENT DE FISSURES

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyée par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de scellement de fissures et d'accepter la soumission de Permaroute à 1.68\$/m/l plus les frais de transport et mobilisation de 300\$ pour un minimum de 1000ml.

2021-04-685

18. FAUCHAGE 2021

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyée par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de fauchage de foin considérant l'expérience et la connaissance du soumissionnaire du territoire de Val-Joli et en contexte de Covid-19 où la municipalité de Val-Joli souhaite restreindre les contacts entre les fournisseurs et le personnel et d'aviser par écrit **Marc Morin** que sa soumission a été retenue pour l'année 2021 et que les travaux doivent être effectués au début du mois de juillet.

Les prix avant taxes, des soumissionnaires conformes étant :

Compagnies

- Marc Morin 29\$/km double
- GSL 28\$/km double

2021-04-686

19. DÉBROUSSAILLAGE 2021

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de débroussaillage et d'aviser par écrit **Philippe Berthelette** que sa soumission a été retenue pour l'année 2021;

Les prix avant taxes, des soumissionnaires conformes étant :

Compagnies

- Philippe Berthelette 90\$/hr
- GSL 120\$/hre



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

2021-04-687

20. GRAVIER 2021

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyée par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie et de s'approvisionner en gravier chez Excavation Yvon Benoit. Toutefois, la municipalité se réserve le droit de s'approvisionner chez un autre fournisseur si la distance le justifie par rapport à un travail donné ou si le travail demande une granulométrie ou caractéristique spécifique.

Les prix avant taxes des soumissionnaires étant :

- Excavation Yvon Benoit 10.25 / TM
- Excavation Maurice et Claude 9.00\$ / TM *avec conditions de chargement minimum de 1000 Tm/jour et sans personnel pour le chargement*

2021-04-688

21. RÉOLUTION POUR OCTROI DE CONTRAT DE NIVELEUSE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyée par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de nivelage d'accepter la soumission de Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour l'année 2021 au prix de 137.70\$/hre plus taxes.

2021-04-689

22. RÉOLUTION POUR ACHAT D'UNE PERCEUSE À COLONNE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'achat d'une perceuse à colonne de marque JET-JDP 13F pour un montant estimé de 800\$ plus taxes.

2021-04-690

23. RÉOLUTION POUR LE REMPLACEMENT DE LA BENNE DU CAMION INTER

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter la soumission de Ressort Déziel inc. pour la fourniture et le remplacement de la benne de marque TENCO pour le même équipement sur le camion Inter 2009 selon les conditions de la soumission et au prix de 45 886.69\$ plus les taxes applicables.

D'exiger que les travaux soient complétés pour le 31 octobre 2021 au plus tard.

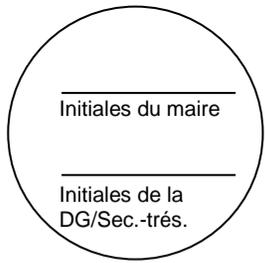
2021-04-691

24. RÉOLUTION POUR DEMANDE D'AJOUT D'ARRÊT DANS LE RANG 9 À TRANS APPEL

CONSIDÉRANT une demande adressée à l'organisme Trans Appel pour l'ajout d'un arrêt près de la route 249 et du rang 9

CONSIDÉRANT QUE cette intersection pourrait être à risque pour les usagers au niveau de l'emplacement et de la visibilité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite modifier la demande;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyée par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adresser une demande à Trans-Appel pour l'ajout d'un arrêt dans le rang 9 et de modifier le trajet en conséquence en suggérant de parcourir le rang 9 jusqu'au chemin Laporte afin de favoriser l'utilisation du service de transport pour les résidents de Val-Joli.

HYGIÈNE DU MILIEU

2021-04-692

25. RÉOLUTION OCTROYANT LE MANDAT POUR LA RÉALISATION DU PLAN D'ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli doit réaliser un plan d'intervention pour l'élimination des raccordements inversés;

CONSIDÉRANT QUE le service technique de la FQM a déposé un estimé pour la réalisation du mandat;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyée par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le mandat pour la réalisation du plan d'élimination des raccordements inversés et mise aux normes du réseau pluvial au service technique de la FQM pour un montant budgétaire estimé de 7200\$ selon le nombre d'heures facturées par la FMQ.

2021-04-693

26. RÉOLUTION POUR LE GROSSISSEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC ET LA RÉALISATION D'ENTRÉES DE SERVICE POUR LES TRAVAUX DE DOMTAR SUR LA RUE ST-ANTOINE

CONSIDÉRANT QUE Domtar réalise des travaux de branchement d'aqueduc sur la rue St-Antoine;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire prévoir les infrastructures pour ses besoins futurs en couverture incendie;

CONSIDÉRANT QUE les branchements de services du 89, 90 et 92 rue St-Antoine doivent être corrigés entre la conduite et l'emprise municipale;

CONDISÉRANT QUE Domtar a fourni un estimé pour ces travaux pour un montant de 19 262\$ incluant une contingence de 10%

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyée par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter les frais pour la conduite de 6" et la réalisation de trois branchements de service conformes au 89, 90 et 92 rue St-Antoine pour un montant estimé de 19 262\$ incluant les taxes.

2021-04-694

27. RÉOLUTION CONCERNANT UNE DEMANDE DE CITOYENS POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT SUR LA RUE ST-ANTOINE

CONSIDÉRANT QUE des citoyens visés par les travaux de réseau d'aqueduc de Domtar sur la rue St-Antoine ont demandé à la municipalité de Val-Joli de se brancher au réseau d'égout de la ville de Windsor;



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire --- 6 avril 2021

CONSIDÉRANT QUE les travaux que Domtar fait réaliser se feront en forage directionnel dans l'emprise de la rue et non en tranchée ouverte;

CONSIDÉRANT QUE le réseau d'égout n'est présentement pas disponible sur la rue St-Antoine, à l'exception de trois branchements privés autorisés par la ville de Windsor à l'époque à la demande des propriétaires de ces branchements privés;

CONSIDÉRANT les coûts pour modifier les travaux actuels et qu'aucun règlement d'emprunt n'a été préparé ni autorisé pour l'établissement d'une taxe de secteur pour les bénéficiaires des travaux de prolongement aux normes du réseau d'égout privé actuel;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyée par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE ne pas donner suite à la demande citoyenne pour des travaux de prolongement du réseau d'égout et d'informer les citoyens qui en avaient fait la demande.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

28 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE JANVIER-À MARS 2021

Rapport de l'inspecteur janvier, février et mars 2021

- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis

Permis Janvier	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2020	0	3	0	0	0
2021	0	2	120000	0	0

Permis Février	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2020	0	8	41000	0	0
2021	0	1	200000	0	0

Permis Mars	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2020	0	1	0	0	0
2021	0	12	275000	1	0



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

2021-04-695

29. INSCRIPTION DE FRÉDÉRIK BERNIER AU CONGRÈS VIRTUEL DE LA COMBEQ.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli favorise et encourage l'acquisition de connaissances pour son personnel municipal;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par la conseillère Josiane Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser Frédéric Bernier à participer au Congrès virtuel de la COMBEQ au cout de 200\$ plus taxes qui sera payé à 3/5 par la municipalité de Val-Joli et 2/5 par la municipalité de Cleveland.

LOISIRS ET CULTURE

30 ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC WINDSOR

Sujet reporté

2021-04-696

31 ADHÉSION 2021 AU CONSEIL SPORT LOISIRS DE L'ESTRIE ET NOMINATION DES DÉLÉGUÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli désire renouveler son adhésion au Conseil sport loisirs de l'Estrie pour l'année 2021 au montant de 100\$ et nommer ses délégués

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE renouveler l'adhésion de la municipalité de Val-Joli au Conseil sport loisirs de l'Estrie au montant de 100\$

DE déléguer madame Josiane Perron et monsieur Raymond Côté à titre de délégués pour participer aux activités corporatives du CSLE et y exercer notre droit de parole et de vote

32. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

2021-04-697

32 a) RÉOLUTION POUR ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CHEMIN KENDALL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite faire réaliser des relevés d'arpentage sur une partie du chemin Kendall en vue de futurs travaux;

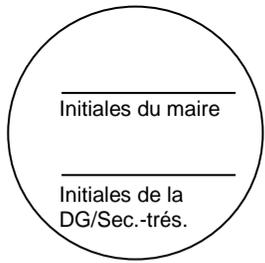
Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la réalisation de relevés d'arpentage sur une partie du chemin Kendall

2021-04-698

32 b) RÉOLUTION POUR ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE WINDSOR

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 6 avril 2021

DE renouveler l'adhésion de la municipalité de Val-Joli à la Chambre de commerce régionale de Windsor pour une période de deux ans au montant de 206.96\$ taxes incluses.

33 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions, la séance étant à huis clos.

34. CORRESPONDANCE

- a. Sécurité publique, report du paiement des versement pour le service de la SQ
- b. MMQ ristourne

2021-04-699

35. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20 h 53 Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire